Claire MOYSE-FAURIE

INCORPORATION MORPHOLOGIQUE

ET INCORPORATION SYNTAXIQUE

EN DREHU

## Incorporation morphologique et incorporation syntaxique en drehu

Le drehu, langue mélanésienne parlée à Lifou, île de l'archipel des Loyauté (Nouvelle-Calédonie), présente différentes variations d'actance : variations liées au choix de l'objet (pronom ou nom propre, objet nominal avec ou sans déterminants) et variations liées au choix de l'aspect, avec en particulier un traitement différent du sujet selon la valence du verbe aux aspects duratif, accompli et inchoatif.¹

Nous nous limiterons ici à l'étude des variations liées au choix de l'objet, en examinant toutefois les incidences de ce choix sur la valence verbale.

1. Catégories verbales.

Les verbes drehu sont statifs, intransitifs ou transitifs. Parmi les verbes transitifs, c'est-à-dire susceptibles d'avoir au moins deux actants, on peut distinguer formellement les verbes transitifs simples, et les verbes transitifs dérivés (verbes statifs ou intransitifs "transitivisés" par l'adjonction d'un suffixe transitivisant, avec éventuellement une dérivation causative).

Ainsi, le verbe intransitif goe 'ouvrir les yeux' ne peut avoir qu'un seul actant :

- (1) kola goe la neknnat 'l'enfant ouvre les yeux' duratif/ouvrir les yeux/défini/enfant/
- Mais il admet un suffixe transitif : goe- $\epsilon\epsilon n$  et signifie alors 'regarder' :
- (2) kola goe-εεη la uma hnen la neknnaţ duratif/regarder/déf./maison/m.agent/déf./enfant/
  - 'l'enfant regarde la maison'

Il admet également le préfixe causatif a- : a-goe- $\epsilon\epsilon n$  'faire ouvrir les yeux', 'rendre la vue'.

Cependant, les verbes transitifs et les verbes "transitivisés" ont vis à vis de l'actant objet le même comportement. Ils présentent le même type de flexions, et par la suite, nous les désignerons globalement comme des "verbes transitifs".

2. Flexions du verbe transitif.

La plupart des verbes transitifs du drehu se fléchissent différemment selon l'objet choisi. Ils présentent en général trois formes : déterminée, indéterminée ou personnelle, mais certains verbes n'ont que deux formes, la forme indéterminée et la forme personnelle étant morphologiquement identique. Voici un exemple de ces flexions : le verbe fe 'ouvrir' est invariable quelque soit l'objet introduit ; le verbe Að 'presser' présente une flexion Aði identique pour la forme personnelle et la forme indéterminée ; le verbe humuð 'tuer' en présente deux : humu pour la forme indéterminée, humuði pour la forme personnelle.

2.1. La forme déterminée du verbe transitif.

C'est la forme neutre, donnée spontanément par le locuteur. L'objet peut rester implicite :

- (3) eni a huliwaan 'je travaille (à qqch)'
  lp.sg./ponctuel/travailler f.dét./
- (4) aneic a deuθ 'il brûle (qqch)'
  3p.sg./ponctuel/brûler f.dét./

L'objet explicite est obligatoirement un nominal accompagné d'un ou de plusieurs déterminants :

(5) ageic a deuθ la uma 'il brûle la maison' 3p.sg./ponctuel/brûler f.dét./déf./maison/

L'objet doit appartenir à la catégorie nominale et doit être défini, mais il peut référer à des animés :

(6) la nek∧nat a goeεεn la ite at 'l'enfant regarde les hommes' déf./enfant/ponctuel/regarder f.dét./déf./plur./homme/

L'objet suit préférentiellement le verbe, mais il peut en être dissocié, par exemple en intercalant entre eux un postverbe :

(7) aneic a xawaan hnyawa la ite ono meci 3p.sg./ponctuel/entasser/bien/déf./plur./coco/sec/

'il entasse bien les cocos secs'

Enfin, la présence ou l'absence de l'objet explicité n'a aucune incidence sur la valence du verbe, qui reste dans les deux cas syntaxiquement transitif.

2.2. La forme indéterminée du verbe.

L'objet est obligatoirement présent ; ce ne peut être qu'un nominal, sans déterminant ; l'objet prend un sens partitif, générique, non défini :

(8) ageic a ati peleit 'il met le couvert' 3p.sg./ponctuel/poser f.indét./assiette/

Nous pouvons comparer l'énoncé (8) avec le suivant, où le verbe at $\epsilon$  est à la forme déterminée :

(9) aneic a atε la peleit 'il pose l'assiette'
3p.sg./ponctuel/poser f.dét./déf./assiette/

Le groupe constitué par un verbe à la forme indéterminée et le nominal non défini forme un ensemble indissociable : rien ne peut s'intercaler entre le verbe et le nom. Les postverbes, les aspectifs post-verbaux ou les modalités aspectuelles postposées se placent après le nom :

(10) ati peleit δε 'mets le couvert !'
 poser f.indét./assiette/aspectif/

L'incorporation du nominal après un verbe à la forme indéterminée est manifeste sur le plan morphologique (présence obligatoire, impossibilité de prendre des déterminants, indissociabilité du verbe et du nom). Nous verrons au § 3. que cette incorporation est également syntaxique.

2.3. La forme personnelle du verbe transitif.

Lorsque l'objet est un pronom ou un nom propre, le verbe subit en général une flexion spécifique, que nous appelons "forme personnelle". Comparons les énoncés (11) et (12) :

- (11) eni a lep la neknnat 'je bats l'enfant' lp.sg./ponctuel/battre f.dét./déf./enfant/
- (12) eni a lepi ageic 'je le bats' lp.sg./ponctuel/battre f.pers./3p.sg./
  eni a lepi wamo 'je bats Wamo' lp.sg./ponctuel/battre f.pers./Wamo/

La présence d'un pronom ou d'un nom propre est obligatoire après le verbe à la forme personnelle. L'ensemble verbe à la forme personnelle et pronom ou nom propre en fonction objet est un ensemble indissociable :

(13) kola lepi aneic palahi duratif/battre f.pers./3p.sg./toujours/

'on est toujours en train de le battre'

Sur le plan morphologique, les contraintes liées à la forme personnelle du verbe sont identiques à celles liées à la forme indéterminée. Mais nous verrons § 4. que le parallèlisme entre ces deux formes restent à ce niveau morphologique, car elles n'induisent pas les mêmes conséquences syntaxiques, en particulier pour ce qui concerne la valence du verbe.

Avant d'examiner plus en détail ces différents degrés d'incorporation, revenons quelques instants sur l'identité de traitement du nom propre et du pronom.

- 2.3.1. Cette similarité de traitement du pronom et du nom propre en fonction objet est très fréquente dans les langues océaniennes, quel que soit le type de "marquage" (flexion du verbe, ou modalité personnelle identique). Nous donnons ci-dessous quelques exemples extraits du tahitien<sup>2</sup> et du fijien<sup>3</sup>:
- (14) 'ua 'ite au i a tama 'j'ai vu Tama'
   perfectif/voir/je/prép./mod.pers./Tama/
   'ua 'ite au i a na 'je l'ai vu'
   perfectif/voir/je/prép./mod.pers./lui/
   'ua 'ite au i te tamari'i 'j'ai vu l'enfant'
   perfectif/voir/je/prép./art./enfant/

En tahitien, langue polynésienne, les compléments sont en général introduits par la préposition i ; le pronom ou le nom propre en fonction objet est précédé d'une modalité personnelle, alors que le nom commun est précédé d'un article.

En fijien, langue mélanésienne, nous retrouvons des flexions au niveau du verbe, avec les mêmes contraintes d'indissociabilité que nous avons décrites pour le drehu:

(15) eratou sa rogoci samu tiko 'ils entendent Samu'
ils/asp./entendre/Samu/asp./
eratou sa rogoci koya tiko 'ils l'entendent'
ils/asp./entendre/lui/asp./
eratou sa rogoca tiko na nona vosa
ils/asp./entendre/asp./art./son/discours/

'ils entendent son discours'

Les modalités aspectuelles sā... tiko encadrent le groupe verbe + objet pronominal ou nom propre.

- 2.3.2. En drehu, le traitement identique du pronom et du nom propre est général : on le constate par exemple dans les syntagmes de détermination où le relateur est i devant pronom ou nom propre, alors qu'il est ne devant nom commun :
- (16) la uma i agat 'leur maison'
   déf./maison/de/3p.plur./
   la uma i wamo 'la maison de Wamo'
   la uma ne la ite tahman 'la maison des hommes'
   déf./maison/de/déf/plur./homme/

Les autres relateurs, qu'ils soient d'origine nominale ou verbale, se fléchissent également devant pronom et nom propre :

(17) kowe la at 'vers l'homme'
koi eni 'vers moi' et koi wamo 'vers Wamo'

3. Incorporation et forme indéterminée.

Nous avons vu au § 2.2. les contraintes d'ordre morphologique liées au choix de la forme indéterminée : objet nominal obligatoirement présent et indissociable du verbe.

Différentes opérations nous amènent à considérer que le groupe 'verbe à la forme indéterminée + nominal' devient synta-xiquement un groupe prédicatif intransitif, le nominal n'ayant plus par là-même de fonction objectale.

3.1. L'intransitivisation se manifeste au niveau des marques d'actance. Nous avons brièvement évoqué les variations d'actance dues au choix des modalités aspecto-temporelles : aux aspects duratif, accompli et inchoatif, le sujet d'un verbe intransitif est non marqué, alors que le sujet d'un verbe transitif est introduit par le relateur hnen/hnei (exemples (1) et (2) cidessus).

Du point de vue des marques actancielles, le groupe 'verbe à la forme indéterminée + nominal' se comporte comme un prédicat intransitif :

- (18) xen δε hi la iţe koko hnei aŋaţ
  manger f. dét./aspectif/inchoatif/déf./plur./igname/m.agent/3p.plur./
  'ils se mettent à manger les ignames'
- (19) xeni iţa δε hi aŋaţ
  manger f.indét./bounia/aspectif/inchoatif/3p.plur./
  'ils se mettent à manger du bounia'
- En (18) le verbe xen est à la forme déterminée, suivi des modalités aspectuelles, puis de l'objet nominal avec ses déterminants, puis du sujet introduit par hnei (relateur hnen fléchi devant pronom ou nom propre).
- En (19), le verbe est à la forme indéterminée, suivi immédiatement du nominal ita puis des modalités aspectuelles. Le sujet anat est non marqué, comme lorsque le prédicat est intransitif.
- 3.2. Le processus d'incorporation aboutit dans quelques cas à une synthématisation complète du verbe à la forme indéterminée et du nominal : l'ensemble fonctionne comme un verbe intransitif, susceptible, comme la plupart des verbes intransitifs (cf. 1.), d'être "transitivisé" à l'aide d'un suffixe transitif. Voici les différentes étapes de ce processus :
- (20) eni a nổ la ite ono 'je presse les cocos' lp.sg./ponctuel/presser f.dét./déf./plur./coco/
  où nổ est un verbe transitif à la forme déterminée suivi d'un objet nominal défini.

- (21) eni a Aái ono 'je presse du coco' lp.sg./ponctuel/presser f.indét./coco/
- L'ensemble Adi-ono va être perçu comme un synthème verbal intransitif, susceptible d'être transitivisé par l'adjonction d'un suffixe transitif, et d'avoir un second actant objet:
- (22) eni a năi-ono-on la salad 'j'imprègne la salade de coco' lp.sg./ponctuel/presser f.indét.-coco-suffixe trans./déf./salade/
  De même, avec le verbe ðeŋ 'heurter, frapper', on obtient la série suivante:
- (23) ðei-fao 'clouer' frapper f.indét.-clou

  ðei-fao-on 'clouer qqch' frapper f.indét.-clou-suff.trans.

Ces exemples montrent le dynamisme de l'incorporation nominale en drehu. L'incorporation donne naissance à des synthèmes lexicaux productifs eux-mêmes de dérivés syntaxiques.

- 3.3. L'examen de la combinatoire du verbe à la forme indéterminée avec le nominal incorporé nous invite à pondérer l'incorporation en tenant compte :
  - de la flexibilité du verbe
  - des possibilités de choix du nominal après un verbe à la forme indéterminée.

En effet, si la plupart des verbes transitifs se fléchissent à partir d'une forme déterminée, certains ne présentent qu'une seule forme, correspondant morphologiquement à la forme indéterminée. Par exemple, le verbe pli- 'faire' n'a pas de forme déterminée attestée, mais forme différents synthèmes comme :

(24) pii-teu 'faire la fête' pii-dasinae 'préparer un médicafaire-lune faire-feuille d'arbre ment

De même, açaa 'décortiquer avec les dents' n'a que cette forme indéterminée, et n'admet en plus qu'un seul nominal : açaa-wia 'décortiquer de la canne à sucre avec les dents'.

Les exemples ci-dessus présentent le degré maximum d'incorporation. Nous avons ensuite les verbes qui ont une flexion forme déterminée/forme indéterminée, mais qui n'admettent qu'un très petit nombre de nominaux incorporables. C'est le cas du verbe n'é 'presser' qui à la forme indéterminée n'admet qu'un seul nominal : néi-ono 'presser du coco'. A l'autre extrémité, un verbe comme xen 'manger des féculents' admet à la forme indéterminée xeni un nombre quasiment illimité de nominaux : xeni-kemeő (manger/casse-croûte) 'goûter'

xeni-koko 'manger de l'igname' etc...

Tous ces degrés dans l'incorporation sont bien évidemment liés au sémantisme du verbe et du nominal; mais l'incorporation du point de vue lexical est plus forte lorsque le verbe ne présente qu'une seule forme indéterminée, ou lorsque le choix du nominal est réduit. Il n'y a plus simple ajout des signifiés du verbe et du nominal (comme dans le cas de xeni-koko 'manger de l'i-gname'), mais obtention d'un nouveau signifié, souvent imprévisible à partir des signifiés des termes de départ (comme dans le cas de pii-dasinae 'préparer un médicament').

Cependant, quel que soit le degré d'incorporation lexicale, il y a toujours incorporation syntaxique, mise en évidence par l'intransitivisation du groupe 'verbe à la forme indéterminée + nominal'.

- 4. Incorporation et forme personnelle.
- 4.1. On peut parler d'incorporation morphologique de l'objet pronom ou nom propre : il y a en effet indissociabilité du verbe à la forme personnelle et de l'objet pronom ou nom propre (cf. 2.3.). Mais en aucun cas il n'y a incorporation syntaxique, comme lorsque le verbe est à la forme indéterminée. Le verbe à la forme personnelle reste sémantiquement perçu comme transitif. Ainsi, le sujet reste marqué dans les exemples ci-dessus, que nous pouvons comparer avec l'exemple (19):
- (25) kola naŋɛɛ aŋaṭ hnei waðoxumɛ duratif/accepter f.pers./3p.plur./m.agent/Wajoxumë/ 'Wajoxumë les accepte'
- (26) Ahni aŋaðoxu hæ hnei sineweni trouver f.pers./grand chef/accompli/m.agent/Sinewenyi/ 'Sinewenyi a trouvé le grand chef'

D'autre part, il ne peut jamais y avoir de suffixe transitif postposé au groupe 'verbe à la forme personnelle + objet pronom ou nom propre'.

- 4.2. Quelques verbes drehu admettent trois actants.
- Si l'objet direct est un pronom ou un nom propre, c'est lui qui est morphologiquement associé au verbe, l'objet indirect étant introduit par le relateur kowe/koi :
- (27) eni a hamεε aŋeic koi aŋaţ
  lp.sg./ponctuel/donner f.pers./3p.sg./à/3p.plur./
  'je le leur donne' (en parlant d'un enfant)

Mais si l'objet direct est un nominal, et l'objet indirect un pronom ou un nom propre, ce dernier peut être clitique du verbe :

(28) eni a hamεε aŋeic la itus
lp.sg./ponctuel/donner f.pers./3p.sg./déf./livre/
'je lui donne le livre'

Dans l'énoncé (27) ageic était en fonction objet ; il est ici le bénéficiaire.

Cette structure n'est pas obligatoire, l'objet indirect pouvant toujours être introduit par le relateur comme en (27) ; le verbe reprend alors sa forme déterminée devant l'objet direct nominal :

(29) eni a hamɛɛn la itus koi aŋeic lp.sg./ponctuel/donner f.dét./déf./livre/à/3p.sg./

'je lui donne le livre'

Ces exemples mettent en évidence le caractère morphologiquement contraint de l'association 'verbe à la forme personnelle, objet pronom ou nom propre'. Si l'objet direct et l'objet indirect sont tous deux des pronoms ou des noms propres, c'est l'objet direct qui l'emporte dans l'association avec le verbe. Si seul l'objet indirect est un pronom ou un nom propre, il prend en général la place réservée à l'objet direct, mais peut toujours être introduit par un relateur : l'incorporation morphologique de l'objet indirect est moins forte que celle de l'objet direct pronom ou nom propre.

## 5. Conclusion.

Les variations d'actance liées à l'objet sont de deux ordres. L'une est induite par un choix catégoriel : pronom, nom propre, ou nominal ; l'autre par un choix de visée : schématiquement, définitude, spécificité (forme déterminée) contre indéfinitude, sens générique ou partitif (forme indéterminée).

Le choix catégoriel impose uniquement des contraintes d'ordre formel : la présence d'un objet pronom ou nom propre implique que le verbe soit à la forme personnelle, et produit une solidarité de surface, une enclise du verbe et de son objet.

C'est l'incorporation morphologique, simple phénomène d'enclise.

Le choix de visée est d'une autre nature. On ne choisit plus entre une catégorie et une autre, mais, dans la catégorie nominale, entre un lien très lâche (puisque l'objet peut, à la forme déterminée, rester implicite) et un lien serré (la forme déterminée) allant jusqu'à la fusion (synthématisation lexicale) du verbe et de son objet initial. Aux contraintes de forme

s'ajoutent des modifications dans la syntaxe de l'énoncé : la valence du verbe change par un processus d'intransitivisation. C'est ce que nous avons appelé l'incorporation syntaxique.

## Notes

l' Si les variations d'actance liées à l'aspect semblent propres au drehu, celles liées au choix de l'objet se retrouvent dans les deux autres langues mélanésiennes des Iles Loyauté, le iaai d'Ouvéa et le nengone de Maré. Pour le iaai, ces variations ont été longuement décrites par Françoise OZANNE-RIVIERRE: 1976, Le iaai, langue mélanésienne d'Ouvéa, Paris, Selaf n°20, 245 p. Le iaai a développé une étonnante morphologie verbale, liée au choix de l'objet; en drehu et en nengone, la morphologie est essentiellement concentrée sur ces mêmes variations, mais à un degré moindre (Claire MOYSE-FAURIE: 1983, Le drehu, langue de Lifou (Iles Loyauté), Paris, Selaf, Langues et Cultures du Pacifique n°3).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après Louise GROZNYKH, 1984, Mémoire de DEA (Paris III) ; également Yves LEMAITRE, communication personnelle.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> D'après MILNER, 1956, Fijian Grammar, Fidji, Government Press.